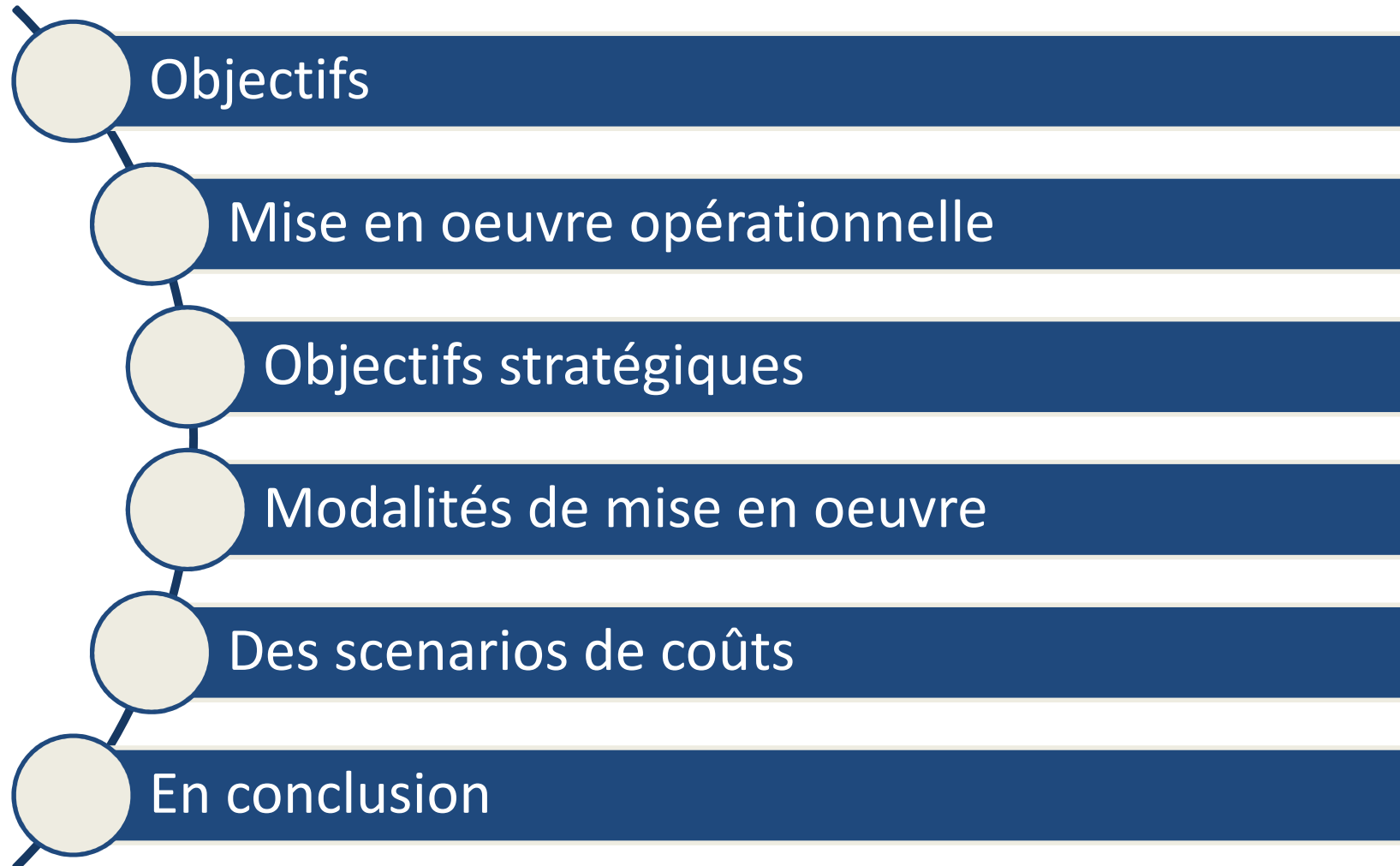


**Projet « Améliorer la protection sociale et promouvoir l'emploi » du Bureau International du Travail / Union Européenne**

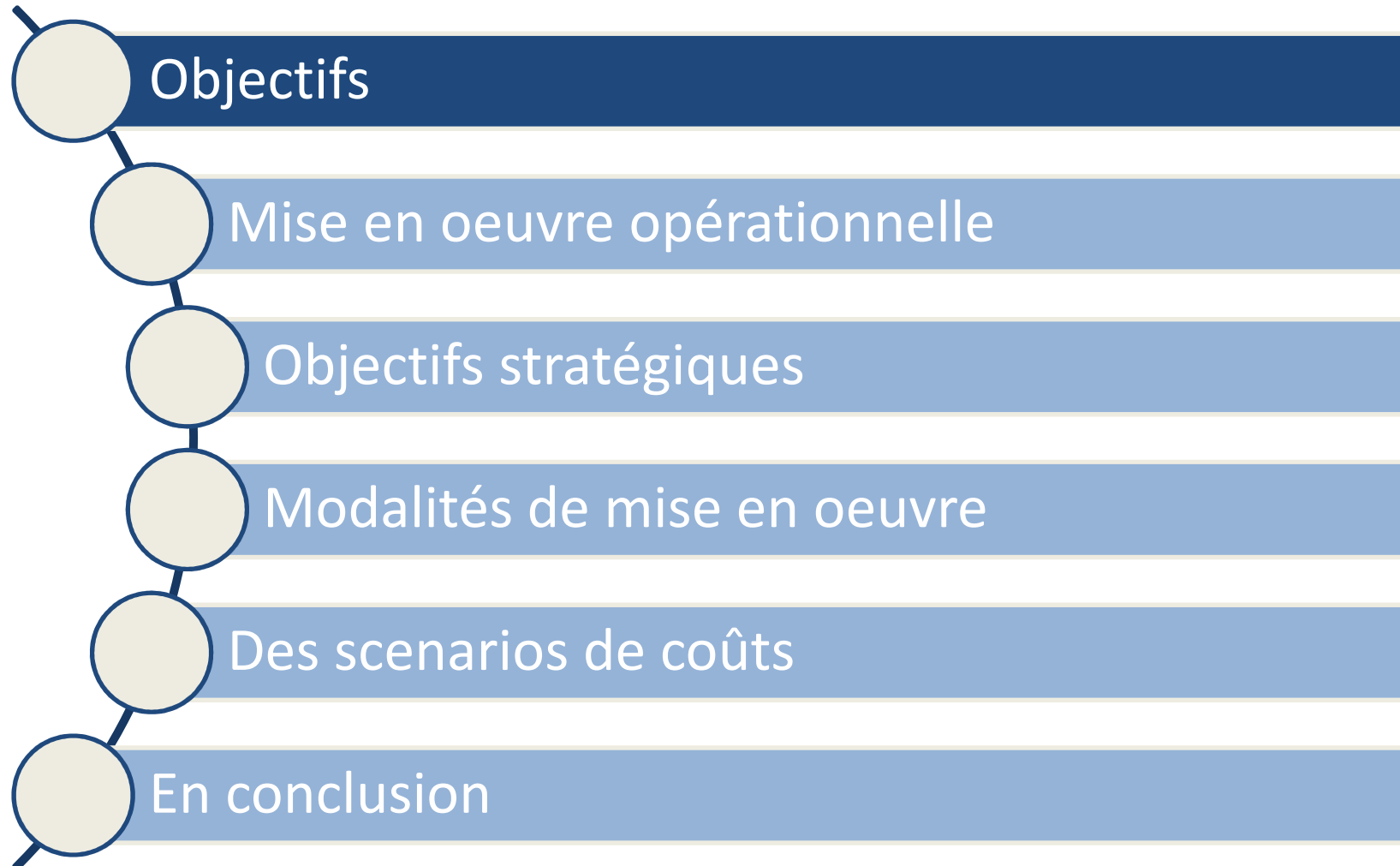
# **Une approche intégrée d'extension de la protection sociale et de promotion de l'emploi au Burkina Faso**

**Atelier de dialogue national sur des approches intégrées d'extension de la PS et  
de promotion de l'emploi  
Ouagadougou, 25 et 26 juin 2012**

# Projet d'approche intégrée d'extension de la protection sociale et de promotion de l'emploi au Burkina Faso



# Projet d'approche intégrée d'extension de la protection sociale et de promotion de l'emploi au Burkina Faso



# Objectifs

## Objectifs du projet

1. Elaborer et valider un diagnostic sur la Protection Sociale et Emploi avec les Partenaires

2. Proposer une approche Nationale coordonnée de Protection Sociale et Emploi par le Dialogue Social

**“Promouvoir une stratégie intégrée de protection sociale et emploi basée sur un consensus national”**

4. Disséminer à l'échelle mondiale les expériences et leçons accumulées avec l'appui du Projet

3. Développer des instruments de diagnostic et transférer les connaissances aux partenaires nationaux

## Objectifs

### **Objectifs de l'approche intégrée**

Mettre en œuvre les options communes des politiques nationales visant à bâtir un ensemble de garanties de bases afin de promouvoir l'accès à un emploi décent pour les jeunes femmes et hommes en situation de non ou de sous emploi, pauvres et vulnérables.

Pour atteindre cet objectif :

- combiner les objectifs spécifiques de la PNT, la PNE et la PNPS dans le cadre de la politique nationale de croissance pro-pauvre fixée par la SCADD.

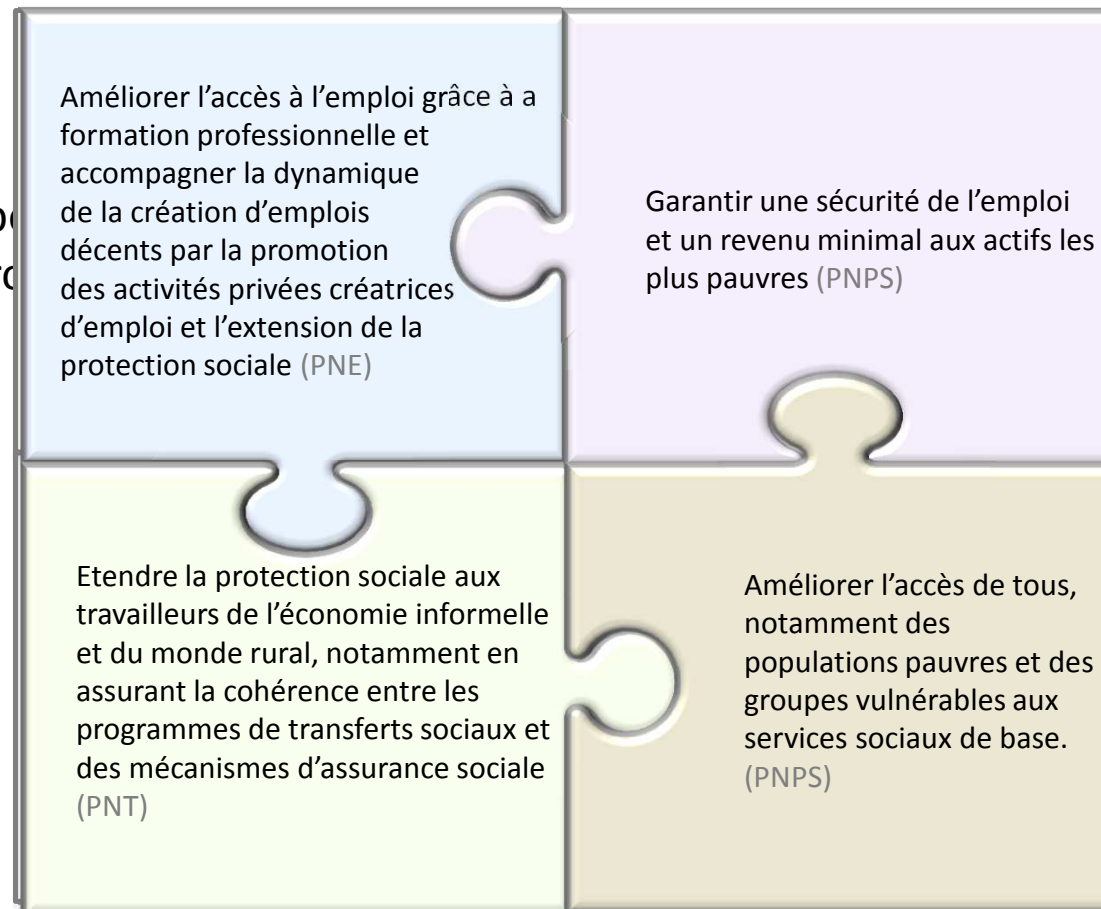
# Objectifs

## Objectifs de l'approche intégrée

Mettre en œuvre les options communes des politiques nationales visant à bâtir un ensemble de garanties de bases afin de promouvoir l'accès à un emploi décent pour les jeunes femmes et hommes en situation de non ou de sous emploi, pauvres et vulnérables.

Pour atteindre cet objectif :

- combiner les objectifs spécifiques de la politique nationale de croissance



## Objectifs

### Objectifs de l'approche intégrée

Mettre en œuvre les options communes des politiques nationales visant à bâtir un ensemble de garanties de bases afin de promouvoir l'accès à un emploi décent pour les jeunes femmes et hommes en situation de non ou de sous emploi, pauvres et vulnérables.

Pour atteindre cet objectif :

- Combiner les objectifs spécifiques de la PNT, la PNE et la PNPS dans le cadre de la politique nationale de croissance pro-pauvre fixée par la SCADD.
- Rapprocher les mesures de promotion de l'emploi des jeunes de la PNE avec celles pour l'extension de la protection sociale et la sécurité de revenus minimums de la PNT et de la PNPS ;
- Elaborer et mettre en œuvre des garanties de protection sociale de base par une combinaison de mécanismes d'assurance sociale et de transferts sociaux
- Formuler des programmes HIMO dans une optique de garantie de revenus minimums et de renforcement de l'employabilité des jeunes les plus pauvres et vulnérables afin de faciliter leur intégration dans le marché de travail.

# Objectifs

## Objectifs de l'approche intégrée

Mettre en œuvre les options communes des politiques nationales visant à bâtir un ensemble de garanties de bases afin de promouvoir l'accès à un emploi décent pour les jeunes femmes et hommes en situation de non ou de sous emploi, pauvres et vulnérables.

Pour atteindre

- combi politiques spécifiques à la croissance et à l'emploi, PNPS de SCADD.
  - Rapp l'exte de pro ion soc
  - Elabo uvre des ge ion sociale
  - Form programmes HIMO dans une optique de garantie de reve. ms et de
- faciliter leur intégration dans le marché de travail.

Générer des revenus

Expériences réussies de coordination de politiques sociales et d'emploi pour la lutte contre la pauvreté

Protéger les revenus



# Objectifs

## Problématique

Le défi majeur formulé par la SCADD : Augmenter les opportunités d'emplois décents face à une demande en croissance très rapide et étendre la protection sociale afin de favoriser cet accès à l'emploi, protéger les revenus et finalement favoriser la transition d'activités faiblement productives vers un emploi décent et productif.

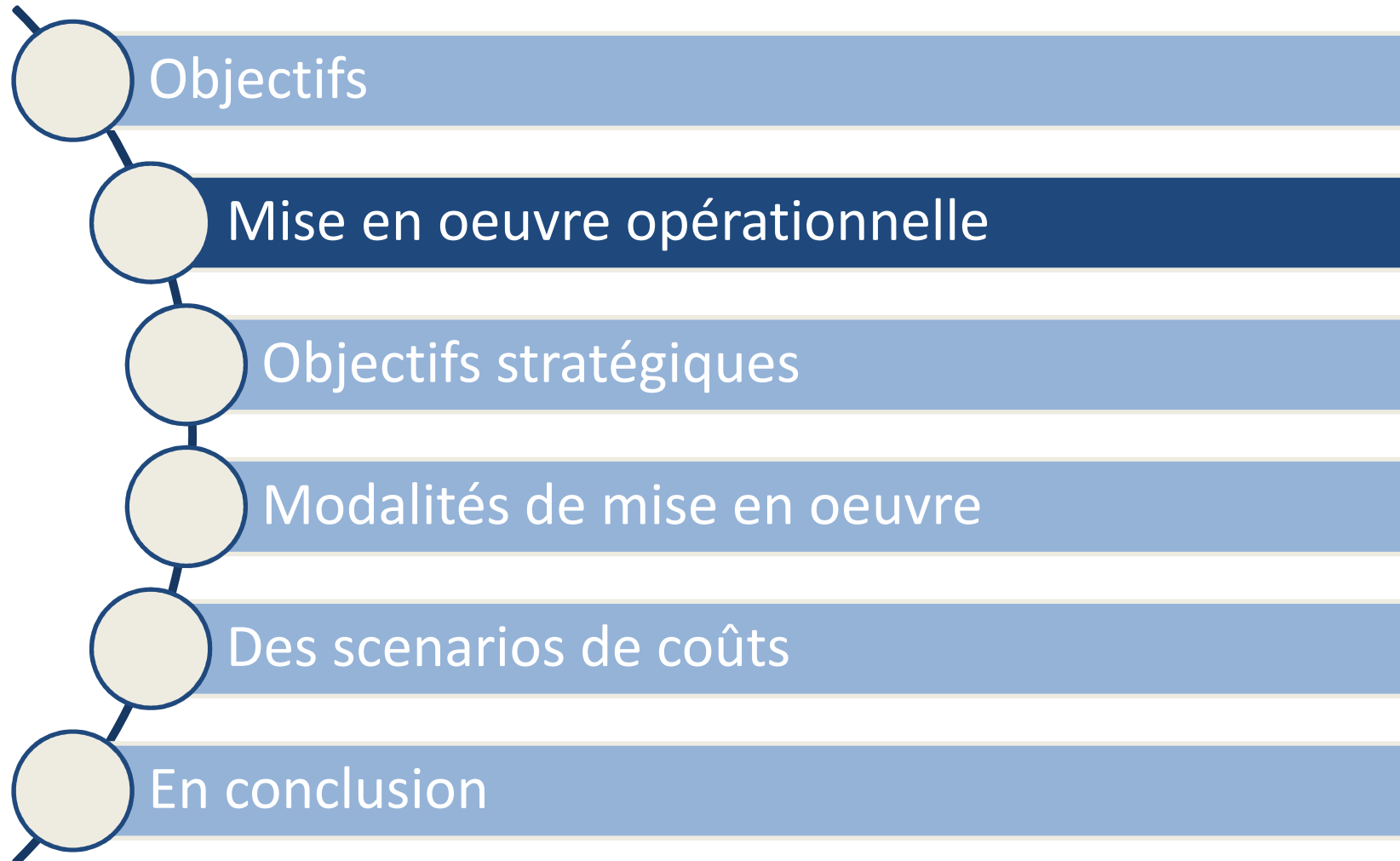
### Emploi

- Croissance relativement soutenue mais peu d'impact sur l'emploi
- Niveau d'occupation élevé mais faible qualité des emplois
- population active essentiellement rurale, jeune et non qualifiée
- La structure de l'emploi reste marquée par l'informalité et demeure moins favorable aux femmes et aux jeunes, qui sont majoritaires dans l'emploi informel, non salarié et non rémunéré.
- Les emplois vulnérables sont majoritaires et le milieu rural fortement marqué par le sous-emploi

### Protection sociale

- La couverture des différents groupes de population reste faible
- Dépendant vis-à-vis des financements extérieurs notamment concernant les filets sociaux et la santé
- La protection sociale est un ensemble hétérogène avec une démultiplication de programmes et de coûts, sans cohérence ni coordination des interventions
- Programmes conçus et mis en œuvre suivant une approche verticale

# Projet d'approche intégrée d'extension de la protection sociale et de promotion de l'emploi au Burkina Faso



### Mise en commun des mesures des politiques nationales sectorielles

PNE	PNT	PNPS
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Renforcer le lien entre la politique de l'emploi et les autres politiques nationales</li><li>▪ Renforcer la dynamique de création d'emplois par la promotion des activités privées, des travaux HIMO et de l'action ciblée sur l'emploi</li><li>▪ Améliorer l'accès à l'emploi grâce à la formation professionnelle</li><li>▪ Améliorer l'organisation et le fonctionnement du marché du travail et favoriser le respect des droits au travail, à la protection sociale et au dialogue social.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Promouvoir un environnement juridique et institutionnel favorable au travail décent</li><li>▪ Promouvoir le dialogue social à travers le renforcement du cadre de dialogue social</li><li>▪ Contribuer à la mise en place d'un socle de protection sociale par la promotion d'une politique sociale cohérente</li><li>▪ Promouvoir la sécurité et la santé au travail.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Améliorer les mécanismes de transferts sociaux pour les plus pauvres et les plus vulnérables.</li><li>▪ Améliorer l'accès de tous, notamment des populations pauvres et des groupes vulnérables aux services sociaux de base</li><li>▪ Garantir une sécurité de l'emploi et un revenu minimal</li><li>▪ Améliorer et étendre la couverture sociale des travailleurs des secteurs formel et informel</li><li>▪ Améliorer la gouvernance : coordination, suivi-évaluation et cadre juridique de la protection sociale.</li><li>▪ Renforcer les capacités<sup>11</sup></li></ul>

Mise en commun des mesures des politiques nationales sectorielles

	PNE	PNT	PNPS
<b>Approche intégrée d'extension de la protection sociale et de promotion de l'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Renforcer le lien entre la politique de l'emploi et les autres politiques nationales</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Promouvoir un environnement juridique et institutionnel favorable au travail décent</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Améliorer les mécanismes de transferts sociaux pour les plus pauvres et les plus vulnérables.</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Renforcer la dynamique de création d'emplois par la promotion des activités privées, des travaux HIMO et de l'action ciblée sur l'emploi</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Promouvoir le dialogue social à travers le renforcement du cadre de dialogue social</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Améliorer l'accès de tous, notamment des populations pauvres et des groupes vulnérables aux services sociaux de base</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Améliorer l'accès à l'emploi grâce à la formation professionnelle</li><li>▪ Améliorer l'organisation et le fonctionnement du marché du travail et favoriser le respect des droits au travail, à la protection sociale et au dialogue social.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Contribuer à la mise en place d'un socle de protection sociale par la promotion d'une politique sociale cohérente</li><li>▪ Promouvoir la sécurité et la santé au travail.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Garantir une sécurité de l'emploi et un revenu minimal</li><li>▪ Améliorer et étendre la couverture sociale des travailleurs des secteurs formel et informel</li></ul>
			<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Améliorer la gouvernance : coordination, suivi-évaluation et cadre juridique de la protection sociale.</li><li>▪ Renforcer les capacités<sup>12</sup></li></ul>

### Groupes cibles

jeunes femmes et hommes , de 18 à 35 ans, qui aspirent à s'intégrer sur le marché du travail et fonder un foyer mais sont particulièrement vulnérables face au chômage, au sous emploi, aux emplois de faible qualité et à la pauvreté.

- Les jeunes en formation professionnelle et en cours de création et développement d'une activité économique, sous la forme d'auto emploi, de micro entreprise, etc.
  - Les jeunes diplômés sans emploi,
  - Les travailleurs agricoles,
  - Les aides familiaux et apprentis,
  - Les jeunes déscolarisés et non scolarisés.
- 
- Les jeunes salariés dans le secteur formel (qui comprend des emplois non protégés : emplois précaires, non déclarés, sans pension de retraite et sans sécurité sociale)

## Mise en oeuvre opérationnelle

### Groupes cibles

#### Projections démographiques (million)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pop. Totale	15.99	16.51	17.05	17.61	18.18	18.77	19.38	20.01	20.66	21.32	22.01	22.71	23.42
Dont 18 à 35 ans	4.27	4.42	4.57	4.74	4.92	5.13	5.36	5.60	5.85	6.09	6.33	6.55	6.76
18/35 ans en % (1)	26.7%	26.8%	26.8%	26.9%	27.1%	27.3%	27.6%	28.0%	28.3%	28.6%	28.8%	28.9%	28.9%
Pop active 15-34 ans	4.71	4,83	4,96	5,08	5,22	5,36	5,49	5,62	5,78	5,93	6,09		
Pop active 15-34 ans en % (2)	83%	83%	83%	82%	82%	82%	82%	82%	82%	81%	81%		

(1) De la population totale

(2) De la population 15 à 34 ans totale

Sources : Population totale : Modèle de projection ILO-POP, BIT 2012 – Population active : LABORSTAT, BIT

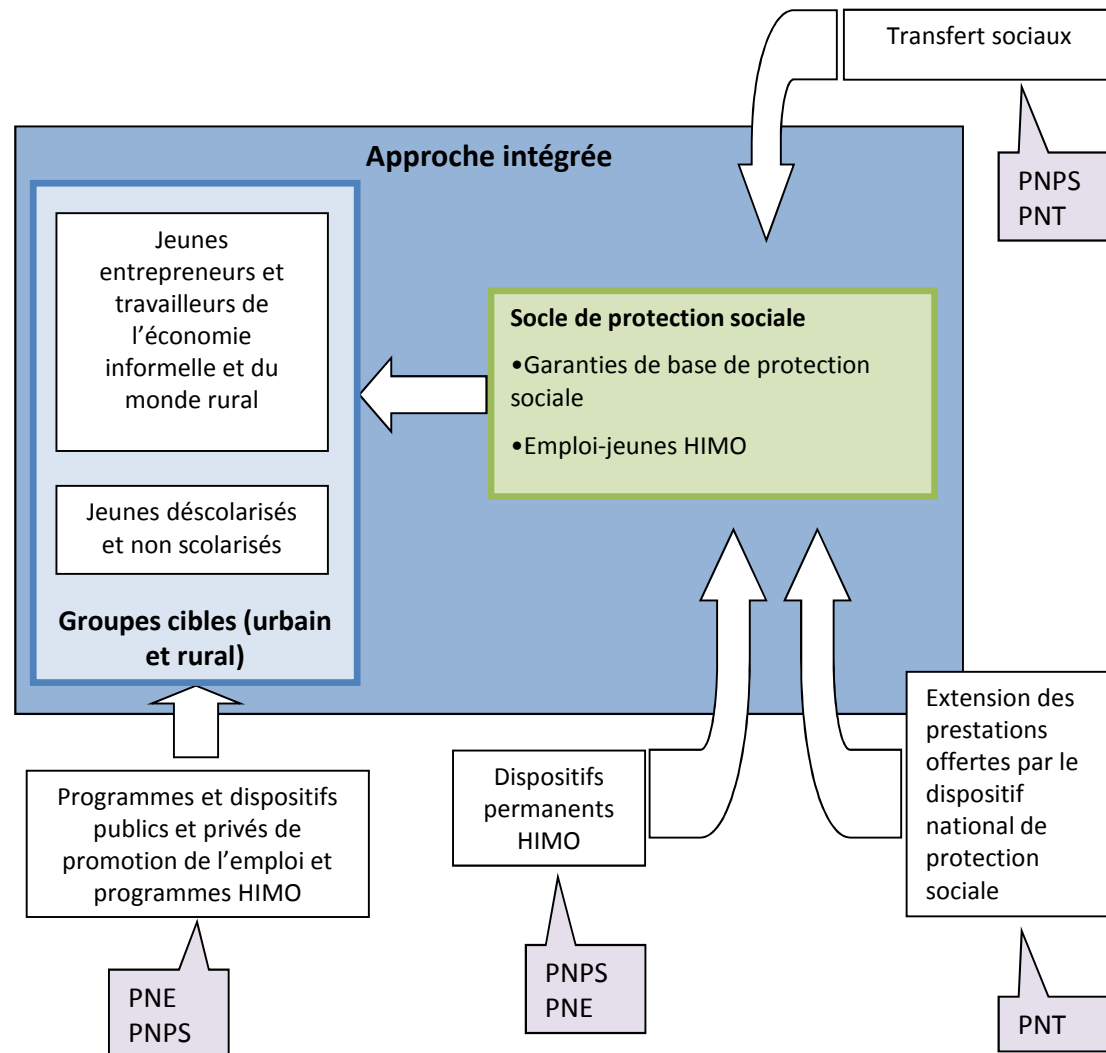
#### Répartition des jeunes selon le milieu de résidence et le niveau de vie de ménages (en %)

Milieu de résidence	Niveau de vie du ménage					Total
	Très pauvre	pauvre	Moins pauvre	Riche	Très riche	
Urbain	1,3	2,4	4,3	24,2	67,9	100
Rural	20,2	30,1	23,3	21,1	5,4	100
Ensemble	14,7	22	17,8	22	23,5	100

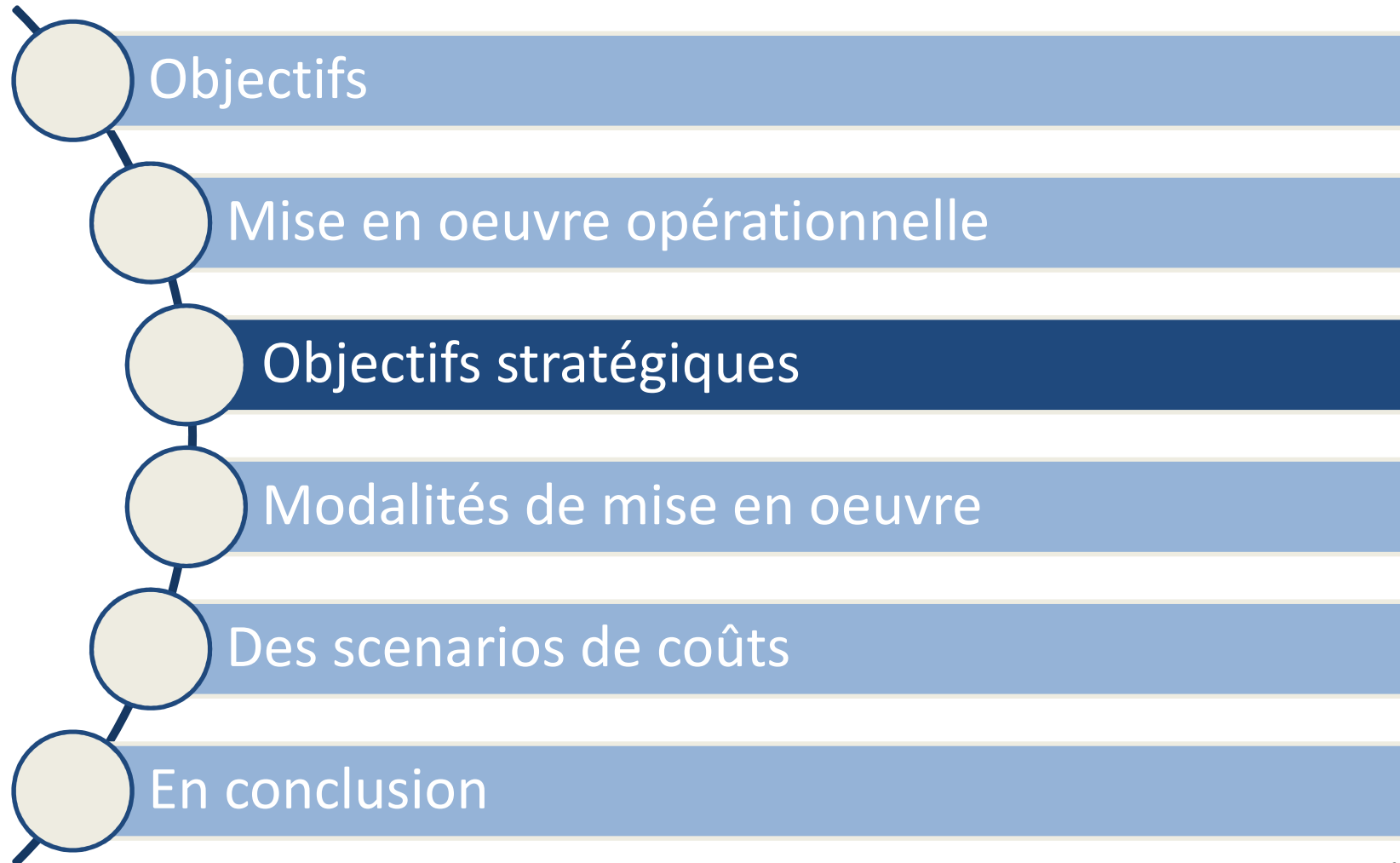
Source : Recensement Général de la population et de l'Habitation – 2006, Thème 11 Situation socioéconomique des enfants et des jeunes au Burkina Faso.

## Mise en oeuvre opérationnelle

Axes stratégiques et ciblage de l'approche intégrée d'extension de la protection sociale et de promotion de l'emploi



# Projet d'approche intégrée d'extension de la protection sociale et de promotion de l'emploi au Burkina Faso

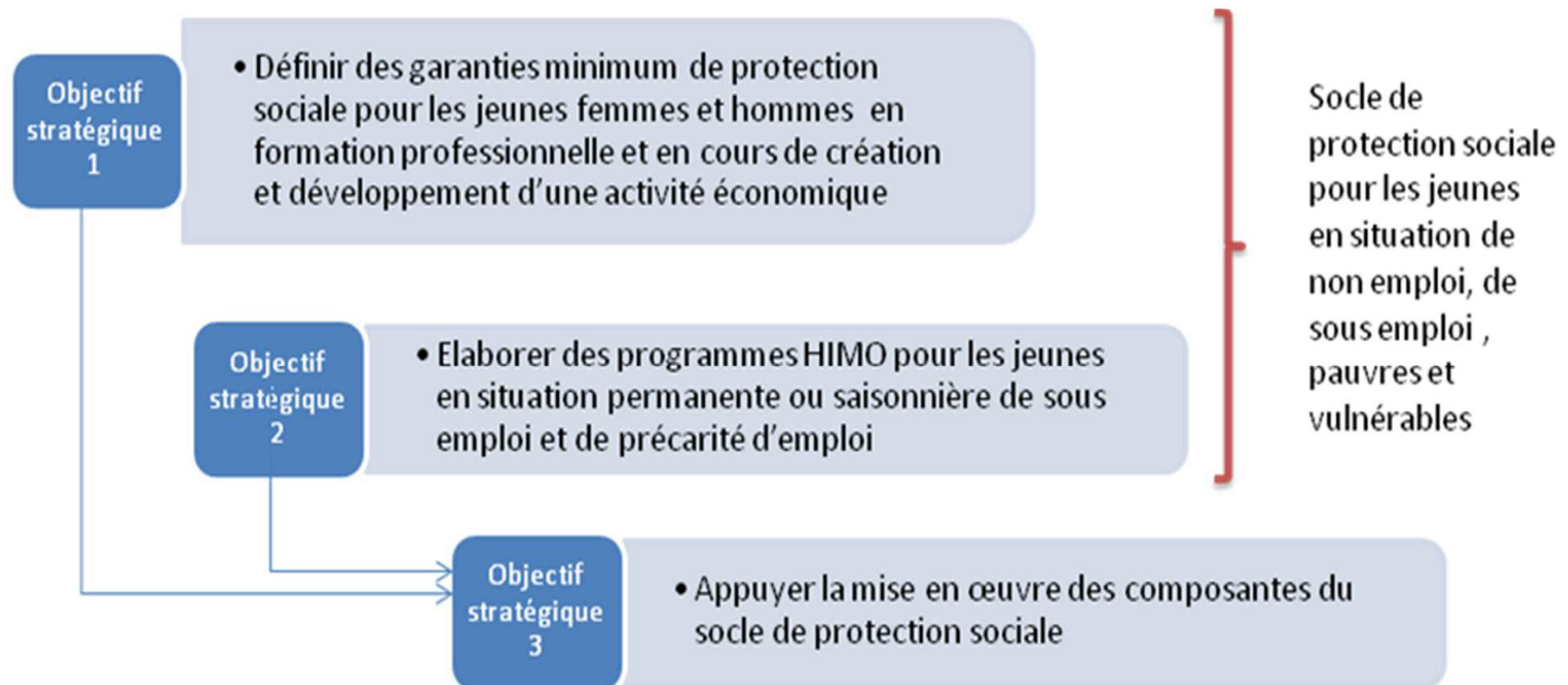




### Objectif de développement

bâtir un socle de protection social et promouvoir l'accès à un emploi décent pour les jeunes femmes et hommes en situation de non ou de sous emploi, pauvres et vulnérables.

### Objectifs stratégiques



## Objectif stratégique 1 :

Définir des garanties minimum de protection sociale pour les jeunes femmes et hommes en formation professionnelle et en cours de création et développement d'une activité économique

## Objectifs stratégiques

Objectif stratégique 1 : Définir des garanties minimum de protection sociale pour les jeunes femmes et hommes en formation professionnelle et en cours de création et développement d'une activité économique

Identifier des garanties qui devront :

- S'inscrire dans les objectifs et priorités nationales et participer à leur réalisation ;
- Pouvoir être déployées et gérées par les structures et institutions de protection sociale existantes (CNSS) ou en projet (AMU), moyennant la mise en œuvre de mécanismes techniques adaptés à la diversité des ménages au sein de l'économie informelle ;
- Etre en cohérence avec les contraintes économiques et de marge de manœuvre budgétaire du Burkina Faso.

## Objectifs stratégiques

Objectif stratégique 1 : Un socle de protection sociale est élaboré en faveur des bénéficiaires des mesures de promotion de la formation professionnelle et de création et consolidation de l'emploi de la PNE

### Paquet minimum de garanties de protection sociale

- Couverture vieillesse et survivant (Assurance Volontaire)
- Allocation maternité
- Couverture maladie (AMU)
- Allocations familiales

## Objectifs stratégiques

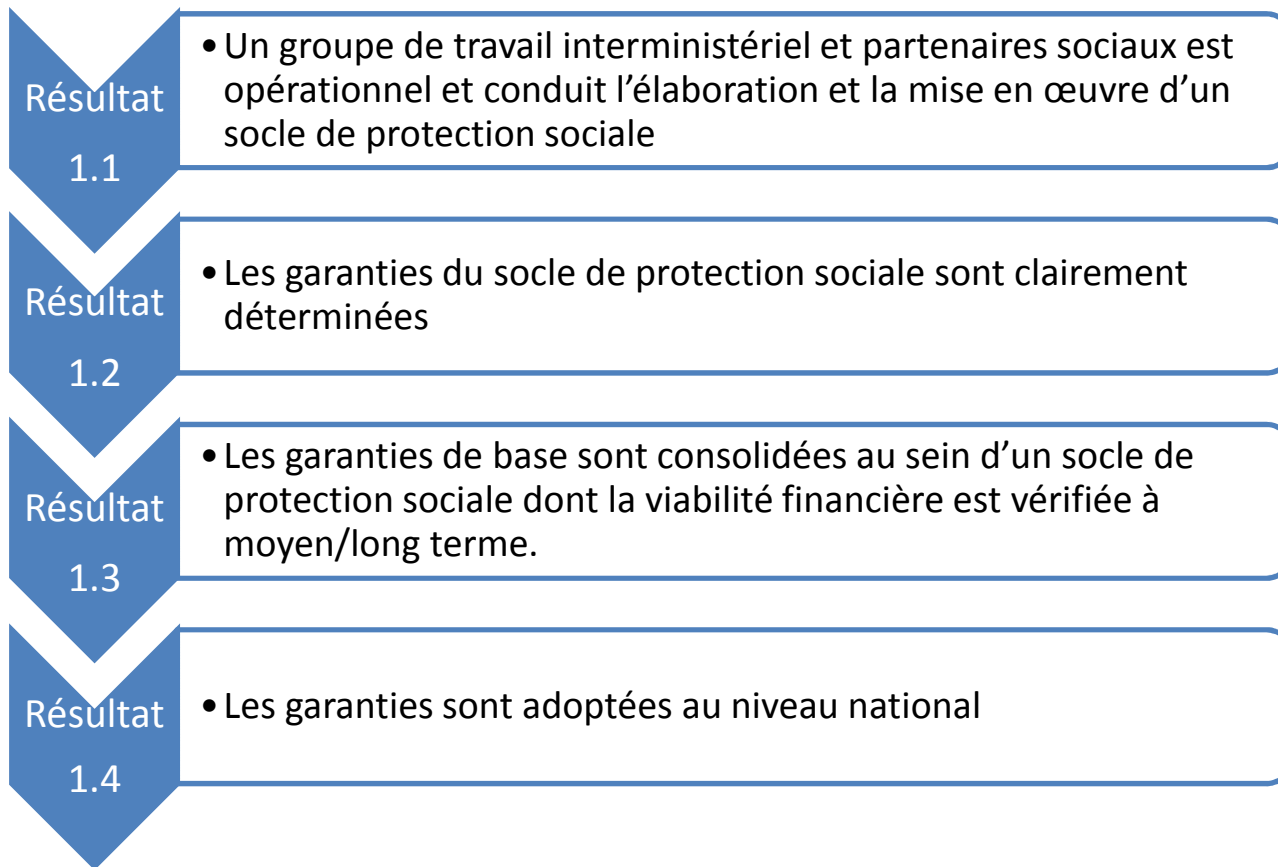
Objectif stratégique 1 : Un socle de protection sociale est élaboré en faveur des bénéficiaires des mesures de promotion de la formation professionnelle et de création et consolidation de l'emploi de la PNE

Financement des garanties minimum de protection sociale par des transferts sociaux de l'Etat

- Renforcer l'impact des mesures de promotion de l'emploi en réduisant la vulnérabilité et la précarité de ses jeunes et de leurs activités économiques.
- Permettre aux jeunes de comprendre l'importance de bénéficier d'une couverture sociale et les préparer ainsi à poursuivre cette couverture à l'issue de leur période d'éligibilité pour ces garanties

## Objectifs stratégiques

Objectif stratégique 1 : Un socle de protection sociale est élaboré en faveur des bénéficiaires des mesures de promotion de la formation professionnelle et de création et consolidation de l'emploi de la PNE



# Objectifs stratégiques

## Objectif stratégique 1: Définir des garanties minimum de protection sociale pour les jeunes femmes et hommes en formation professionnelle et en cours de création et développement d'une activité économique

Résultats opérationnels	Activités	Structures leaders	Chronogramme					Indicateurs
			2012	2013	2014	2015	2016	
Résultat 1.1 : Un groupe de travail interministériel et partenaires sociaux est opérationnel et conduit l'élaboration et la mise en œuvre d'un socle de protection sociale	1.1.1 Constituer un groupe de travail dans le cadre du Conseil national pour la protection sociale (CNPS)	CNPS	X					Liste des membres du groupe de travail
	1.1.2 Renforcer les compétences des membres du groupe de travail en matière de protection sociale et travaux HIMO		X	X				Rapports des sessions de formations
Résultat 1.2 : Les garanties du socle de protection sociale sont clairement déterminées	1.2.1 Valider le panier de services de santé couverts et la cotisation conséquente avec le Projet Assurance maladie universelle (AMU)	Groupe de travail SP/AMU MFPTSS MJFPE	X					Un rapport détaillé présente les garanties de base du socle de protection sociale
	1.2.2 Préciser les bénéficiaires et conditions du produit assurance vieillesse et le montant de cotisation pour une pension de base	Groupe de travail CNSS MFPTSS MJFPE	X					
	1.2.3 Préciser le contenu d'une garantie allocation familiale et le montant de contribution conséquent	Groupe de travail MASSN MFPTSS MJFPE	X					
	1.2.4 Préciser le contenu d'une garantie invalidité/maternité et le montant de contribution conséquent	Groupe de travail CNSS MFPTSS MJFPE	X					
Résultat 1.3 : Les garanties de base sont consolidées au sein d'un socle de protection sociale dont la viabilité financière est vérifiée à moyen/long terme.	1.3.1 Elaborer pour chaque garantie un scénario réaliste : coûts / populations cibles / déploiement	Groupe de travail	X					Un budget du socle de protection sociale et un plan de financement à long terme sont disponibles
	1.3.2 Déterminer les sources et mécanismes de financement à long terme du socle	MEF Groupe de travail	X					
	1.3.3 Elaborer avec les partenaires techniques et financiers un plan de financement à long terme	MEF Groupe de travail	X					
Résultat 1.4 le socle de protection sociale est adopté au niveau national	1.4.1 Réaliser un atelier national de validation des scénarios et mécanismes de financement	MEF Groupe de travail		X				Des instruments juridiques instituent le socle de protection sociale
	1.4.2 Elaborer un cadre juridique et institutionnel adapté	CNPS Groupe de travail MFPTSS MJFPE MASSN		X				
	1.4.3 Intégrer le plan de financement dans le cadre budgétaire à moyen terme	MEF		X				

## Objectif stratégique 2 :

Elaborer des programmes HIMO pour les jeunes en situation permanente ou saisonnière de sous emploi et de précarité



## Objectifs stratégiques

Objectif stratégique 2 : Elaborer des programmes HIMO pour les jeunes en situation permanente ou saisonnière de sous emploi et de précarité

Promotion de programmes HIMO/Emploi, pour :

- Contribuer à fournir une occupation aux jeunes pendant la saison sèche et une alternative à l'émigration
- Répondre aux besoins et aux attentes des jeunes ayant différents niveaux de formation
- Créer des emplois, renforcer les capacités et la formation professionnelle
- Augmenter le pouvoir d'achat des populations défavorisées, à la monétarisation du milieu rural et à stimuler la demande pour des biens et services créés dans l'économie locale. Cet effet peut être amplifié s'il est associé à une politique de production et de transformation de produits locaux

approche Emploi-jeunes HIMO vs approche HIMO-protection sociale où les HIMO sont assimilés aux filets sociaux

## Objectifs stratégiques

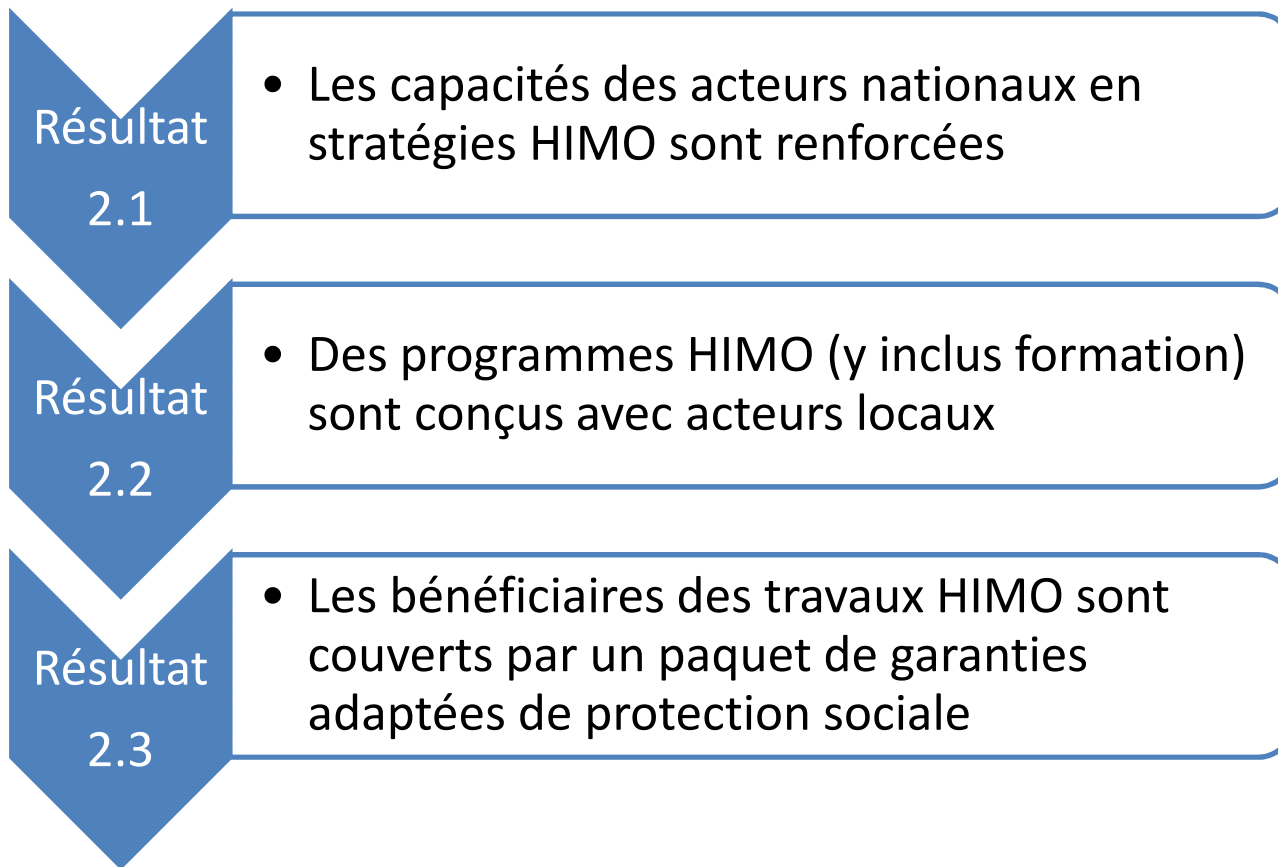
Objectif stratégique 2 : Elaborer des programmes HIMO pour les jeunes en situation permanente ou saisonnière de sous emploi et de précarité

Concertation avec toutes les parties prenantes qui devra permettre (dans le cadre de la PNE et du PSCE) de :

- Formuler des propositions de projets HIMO en milieu urbain et rural et d'en préciser le montage financier et institutionnel
- Former les PME/PMI locales à l'approche HIMO et préciser les modalités d'engagements des entreprises pour la réalisation de travaux HIMO ainsi que les cahiers des charges à respecter
- Former les groupements de jeunes hommes et femmes et conventionner ces groupements pour leur permettre d'assurer chaque année un nombre de jours de travaux HIMO
- Elaborer et mettre en œuvre des actions de communication et d'information des jeunes ciblés sur les possibilités de recrutement et les programmes de formation

## Objectifs stratégiques

Objectif stratégique 2 : Elaborer des programmes HIMO pour les jeunes en situation permanente ou saisonnière de sous emploi et de précarité



# Objectifs stratégiques

## Objectif stratégique 2 : Elaborer des programmes HIMO pour les jeunes en situation permanente ou saisonnière de sous emploi et de précarité

Résultats opérationnels	Activités	Structures leaders	Chronogramme					Indicateurs
			2012	2013	2014	2015	2016	
Résultat 2.1 Les capacités des acteurs nationaux en stratégies HIMO sont renforcées	2.1.1 Renforcer les capacités des ministères techniques concernés par l'approche HIMO	CNPS MJFPE	X					Nombre de cadres des ministères formés
	2.1.2 Renforcer les capacités des collectivités locales et des PME/PMI	MID	X	X	X	X	X	Nombre de cadres formés Nombre de jeunes formés
	2.1.3 Renforcer les capacités des groupements de jeunes		X	X	X	X	X	Nombre d'entreprises formées à l'approche HIMO
Résultat 2.2 Des programmes HIMO sont conçus avec acteurs locaux	2.2.1 Constituer un comité de pilotage du projet Emploi-jeunes HIMO avec les ministères, parties prenantes nationales et PTF concernés	CNPS MJFPE MID	X					coût des différentes réalisations, selon catégorie de dépense et selon unités d'infrastructure
	2.2.2 Elaborer des dossiers techniques des projets HIMO		X	X	X	X	X	Le taux main-d'œuvre des différentes catégories d'infrastructures réalisées
	2.2.3 Sélectionner et conventionner les entreprises et les groupements de jeunes		X	X	X	X	X	Evolution de journées de travail HIMO créées
	2.2.4 Elaborer et mettre en œuvre des actions de communication et d'information des groupes cibles		X	X	X	X	X	Nombre de jeunes bénéficiaires selon le sexe, l'âge et le niveau d'instruction
Résultat 2.3 Les bénéficiaires des travaux HIMO sont couverts par un paquet de garanties adaptées	2.3.1 Adapter les garanties du socle (modalités et durée de couverture)	CNPS MJFPE	X					Un rapport détaillé présente les garanties de base du socle de protection sociale
	2.3.2 Elaborer des supports de communication et de formation sur la protection sociale spécifique à ce groupe cible	MID MFPTSS	X					
	2.3.3 Elaborer des normes et dispositions de sécurité et santé au travail spécifiques	CNSS SP/AMU	X					

## Objectif stratégique 3 :

Appuyer la mise en œuvre des composantes du socle de protection sociale

## Objectifs stratégiques

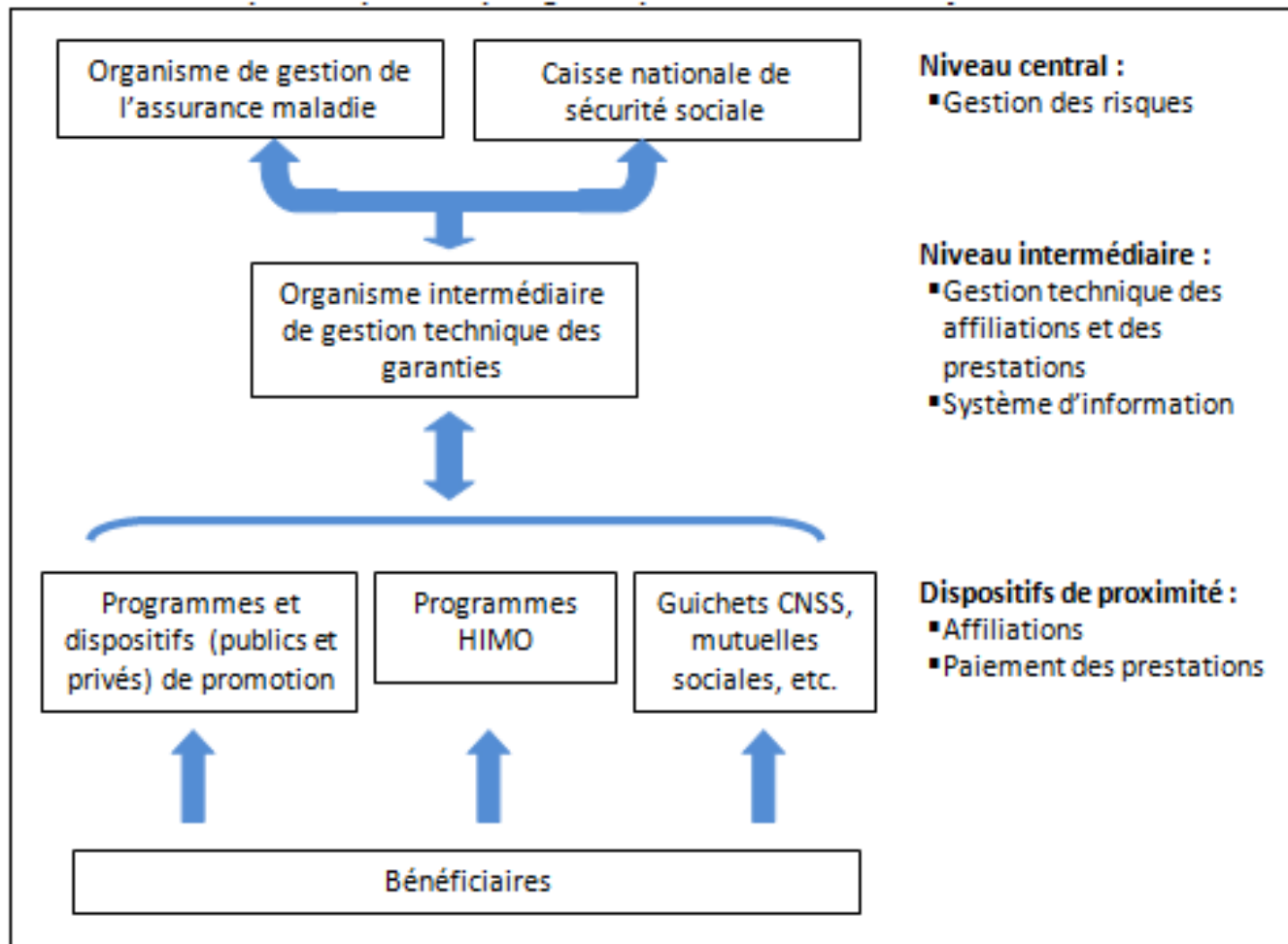
Objectif stratégique 3 : Appuyer la mise en œuvre des composantes du socle de protection sociale

La mise en œuvre technique des garanties du socle de protection sociale doit être examinée à plusieurs niveaux :

- Gestion centrale des garanties
- Gestion de proximité
- Niveau intermédiaire

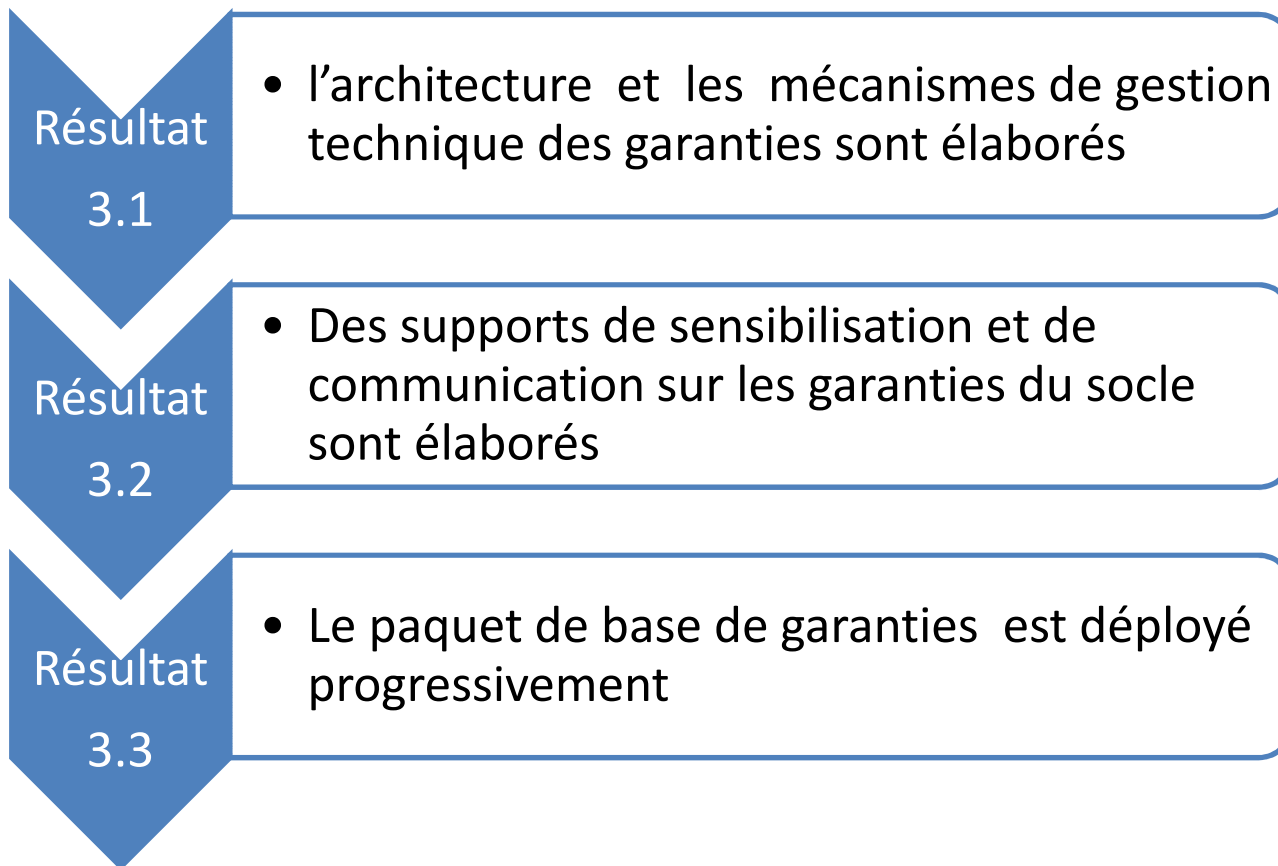
## Objectifs stratégiques

Objectif stratégique 3 : Appuyer la mise en œuvre des composantes du socle de protection sociale



## Objectifs stratégiques

Objectif stratégique 3 : Des programmes HIMO sont mis en œuvre pour les individus en âge de travailler pauvres ou sans emploi et offrent une garantie d'emploi et de revenus minimum



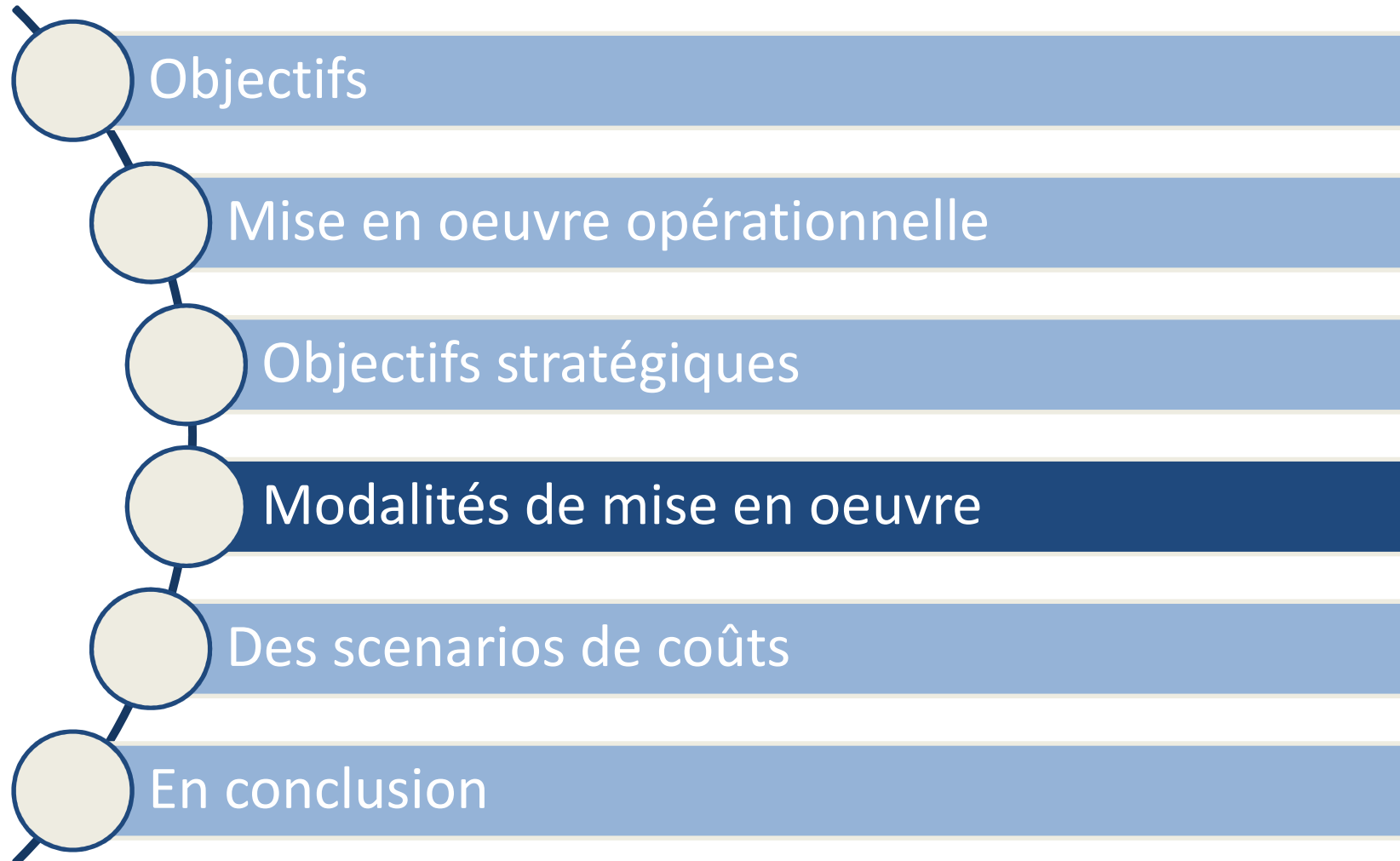


# Objectifs stratégiques


## Objectif stratégique 3 : Appuyer la mise en œuvre des composantes du socle de protection sociale

Résultats opérationnels	Activités	Structure s leaders	Chronogramme					Indicateurs
			2012	2013	2014	2015	2016	
Résultat 3.1 l'architecture et les mécanismes de gestion technique des garanties sont élaborés	3.1.1 Identifier les différents acteurs de la gestion technique des garanties en lien avec les études de faisabilité technique d'extension des prestations de la CNSS et de l'AMU	CNPS Groupe de travail MFPTSS	X	X				Un rapport détaillé présentant l'architecture, les mécanismes et les supports de gestion technique est disponible
	3.1.2 Elaborer le processus et les supports d'immatriculation des bénéficiaires	MJFPE CNSS	X	X				
	3.1.3 Réaliser des ateliers de validation des mécanismes et supports identifiés avec les parties prenantes au niveau local et national			X				
Résultat 3.2 Des supports de sensibilisation et de communication sur les garanties du socle sont élaborés	3.2.1 Elaborer des manuels de procédure /cahier des charges pour les différents acteurs	CNPS Groupe de travail		X				Nombre de jeunes sensibilisés et informés
	3.2.2 Elaborer des supports de communication pour les bénéficiaires potentiels	MFPTSS		X				
	3.2.3 Réaliser des campagnes de communication	MJFPE CNSS		X				
	3.2.5 concevoir et intégrer des modules de formation sur la protection sociale dans les formations professionnelles	SP/AMU		X	X	X	X	Nombre de jeunes formés
Résultat 3.3 Le paquet de base de garanties est déployé progressivement	3.3.1 Réaliser des ateliers de formation pour le personnel des différents niveaux de gestion des garanties	CNPS		X	X	X	X	Nombre de personnes formées
	3.3.2 Appuyer l'immatriculation des jeunes bénéficiaires à travers les dispositifs de proximités et sur la base du planning de déploiement retenu	MFPTSS MJFPE CNSS		X	X	X	X	Taux de couverture des groupes cibles
	3.3.3 Réaliser un suivi permanent et une évaluation périodique de l'extension et de la couverture du socle de protection sociale pour les jeunes.	SP/AMU		X	X	X	X	Un tableau de bord avec un ensemble d'indicateurs de suivi des garanties est disponible et renseigné régulièrement

# Projet d'approche intégrée d'extension de la protection sociale et de promotion de l'emploi au Burkina Faso



## Coordination

- **Un organe de décision et d'orientation** : Le Conseil national pour la protection sociale (CNPS)
  - **Différents organes de coordination** :
    - Le Secrétariat permanent du CNPS (SP/CNPS) chargé de la préparation des sessions du CNPS, de l'exécution et du suivi des décisions et recommandations.
    - Les cellules interministérielles spécialisées. La PNPS prévoit une cellule chargée des filets sociaux et une autre en charge de l'assurance sociale.
    - Des cellules régionales de la protection sociale
  - **Un comité spécifique protection sociale et emploi ?**
- 

### Suivi et évaluation

Dispositif de suivi évaluation prévu par la PNPS qui repose sur trois instances :

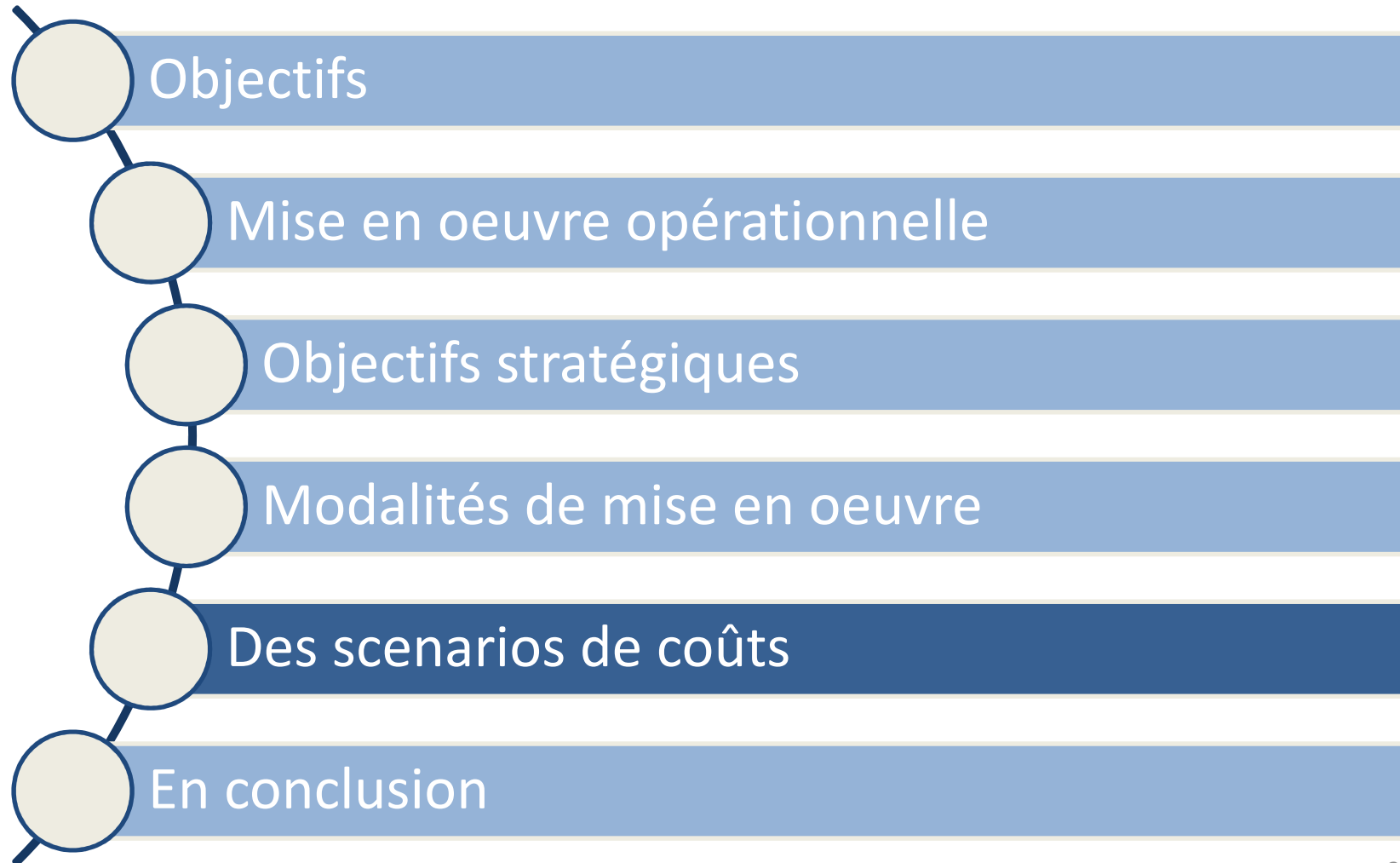
- Les sessions du conseil national pour la protection sociale prévues 2 fois par an pour l'examen et la validation des rapports de mise en oeuvre des cellules spécialisées ;
- Les sessions des cellules spécialisées
- Les sessions des cellules régionales pour la protection sociale.

### Suivi et évaluation

Il est essentiel d'intégrer la production des données dans la phase de mise en œuvre des programmes

- Faiblesse actuelle des données disponibles au niveau des dispositifs et programmes de protection sociale et d'emploi
  
- Les nouvelles technologies permettent la construction de systèmes d'information souple : gestion de base de données et des flux d'information.
  - ➔ Gestion technique
  - ➔ Suivi évaluation

# Projet d'approche intégrée d'extension de la protection sociale et de promotion de l'emploi au Burkina Faso



Calcul du coût d'un socle de protection sociale au Burkina Faso dans la cadre d'une stratégie conjointe de politiques d'emploi et de protection sociale

- l'idéal serait d'appliquer toutes les composantes dans le pays au même moment.
- Toutefois, une décision de cette nature aurait évidemment des conséquences sur l'effort fiscal nécessaire pour mettre en œuvre un Socle, ou affecterait de manière négative le niveau des prestations ou leur extension.
  - ➔ Construction graduelle composantes sur base de scénarios coûts / Effets

## Elaboration de scénarios

Scénarios basé sur des choix concernant :

- La population cible
- L'évolution de la couverture
- Les composantes
- La valeur des prestations
- L'indexation des prestations
- L'administration et la gestion technique



# Des scénarios de coûts

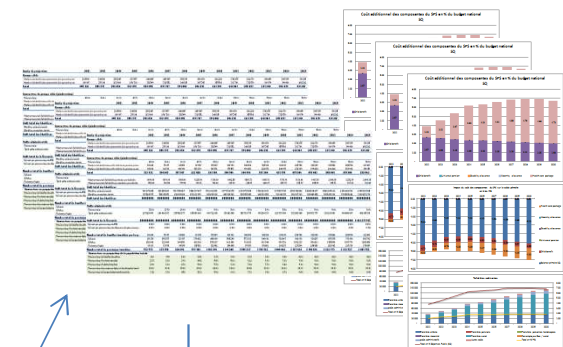
## Utilisation d'un outil de costing - RAP (Rapid Assessment Protocol)

### Niveau macro économique

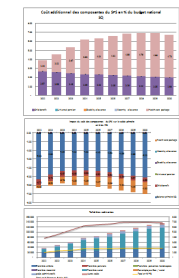
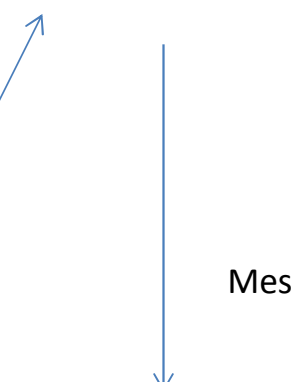
Indicateur	2004	2007	2008	2009	2010	2011	2012
AGS	8	1	2	1	1	2	8
0	489197	621791	478246	461161	642126	476617	489168
1	448007	462478	591662	602526	418718	611724	444495
2	447017	461048	478242	501060	568490	610152	423626
3	446742	462191	478101	418101	478117	562597	464041
4	447841	461891	480161	477121	448191	475641	448175
5	441181	461367	481910	478101	471917	476927	475466
6	442996	462149	482181	480441	478789	476019	448661
7	471589	461762	481160	481144	479109	476076	489091
8	442624	472729	480960	480161	481912	478109	474831
9	412291	451141	471641	478600	478121	479102	478261
10	381916	421171	460791	470671	478466	478107	478481
11	361019	391792	421902	448669	476171	478461	478119
12	341617	360790	370881	420680	448920	469114	477121
13	321791	339479	362021	392471	420217	448181	448921
14	301849	320476	339961	362131	391817	419999	447729
15	281918	301011	320879	338996	361716	391210	418911
16	266847	281088	310691	325211	337716	361070	390411
17	268878	291999	312189	318017	324489	337006	360381
18	267526	291796	306268	311661	318386	328881	358489

- Hypothèses
- Objectifs politiques
- Scénarios

### Projections des revenus et des dépenses



### Mesure d'impact



### Niveau micro économique

### Elaboration de scénarios

Population cible : jeunes personnes, ayant entre 18 et 25 ans, qui sont sans emploi ou sous employés et/ou économiquement vulnérables.

Scénarios	Niveau de revenu
I - Prestations universelles	Tous les niveaux de revenus
II - 50% les plus pauvres	Revenu moyen par personne qui place le foyer dans un centile inférieur à 50
III - 20% les plus pauvres	Revenu moyen par personne qui place le foyer dans un centile inférieur à 20

## Elaboration de scénarios

### Progression de la couverture

	<b>HIMO</b>	<b>Autres prestations</b>		
<b>Scenario:</b>	<b>Couverture pour toute la période</b>	<b>Couverture initiale (en %)</b>	<b>Couverture finale (en %)</b>	<b>Année pour atteindre la couverture finale</b>
I et II	120.000	5	50	2022
III	120.000	5	60	2022

## Des scénarios de coûts

### Elaboration de scénarios

### Progression de la couverture – Bénéficiaires effectifs

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Scenario 1</b>											
HIMD	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Assurance Sante	318 955	634 257	976 900	1 345 086	1 736 826	2 149 247	2 579 278	3 022 687	3 468 330	3 995 486	4 556 430
Assurance Retraite	151 243	300 753	463 229	637 816	823 572	1 019 135	1 223 048	1 433 305	1 644 621	1 894 589	2 160 579
Maternite	2 336	4 615	7 065	9 674	12 433	15 325	18 331	21 424	24 533	28 235	32 195
Allocations des enfants	45 310	90 101	138 776	191 080	246 729	305 317	366 406	429 396	492 703	567 589	647 276
taux de couverture	5%	10%	14%	19%	23%	28%	32%	37%	41%	46%	50%
<b>Scenario 2</b>											
HIMD	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Assurance Sante	164 192	328 503	502 889	692 424	894 084	1 106 391	1 327 763	1 556 021	1 785 429	2 056 799	2 345 562
Assurance Retraite	75 150	149 439	230 170	316 920	409 218	506 390	607 711	712 184	817 183	941 388	1 073 553
Maternite	1 161	2 293	3 510	4 807	6 178	7 614	9 108	10 645	12 190	14 030	15 997
Allocations des enfants	22 219	44 183	68 053	93 701	120 990	149 720	179 677	210 566	241 610	278 333	317 409
taux de couverture	5%	10%	14%	19%	23%	28%	32%	37%	41%	46%	50%
<b>Scenario 3</b>											
HIMD	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Assurance Sante	66 749	146 705	233 645	327 138	426 684	531 559	640 983	753 883	867 455	1 001 542	1 144 248
Assurance Retraite	31 201	68 575	109 214	152 917	199 448	248 471	299 619	352 393	405 481	468 158	534 865
Maternite	482	1 052	1 666	2 319	3 011	3 736	4 491	5 267	6 049	6 977	7 970
Allocations des enfants	8 273	18 182	28 957	40 545	52 882	65 880	79 442	93 435	107 511	124 129	141 816
taux de couverture	5%	11%	16%	22%	27%	33%	38%	44%	49%	55%	60%

**Elaboration de scénarios**

Prestations

<b>Composante</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Montant par individu (an 1)</b>
Assurance maladie	Assuré et ayant droits	15.000 / an
Assurance volontaire	Assuré	40.504 / an
Allocation maternité	Assuré (femme)	112.763 pour 3,5 mois
Allocation enfant	Enfants (max 6 enf. / 15 ans)	2000 /mois/enfant
HIMO	Jeunes ciblés	97.500 pour 75 jours

Coût administration : 15%

Indexation : Inflation

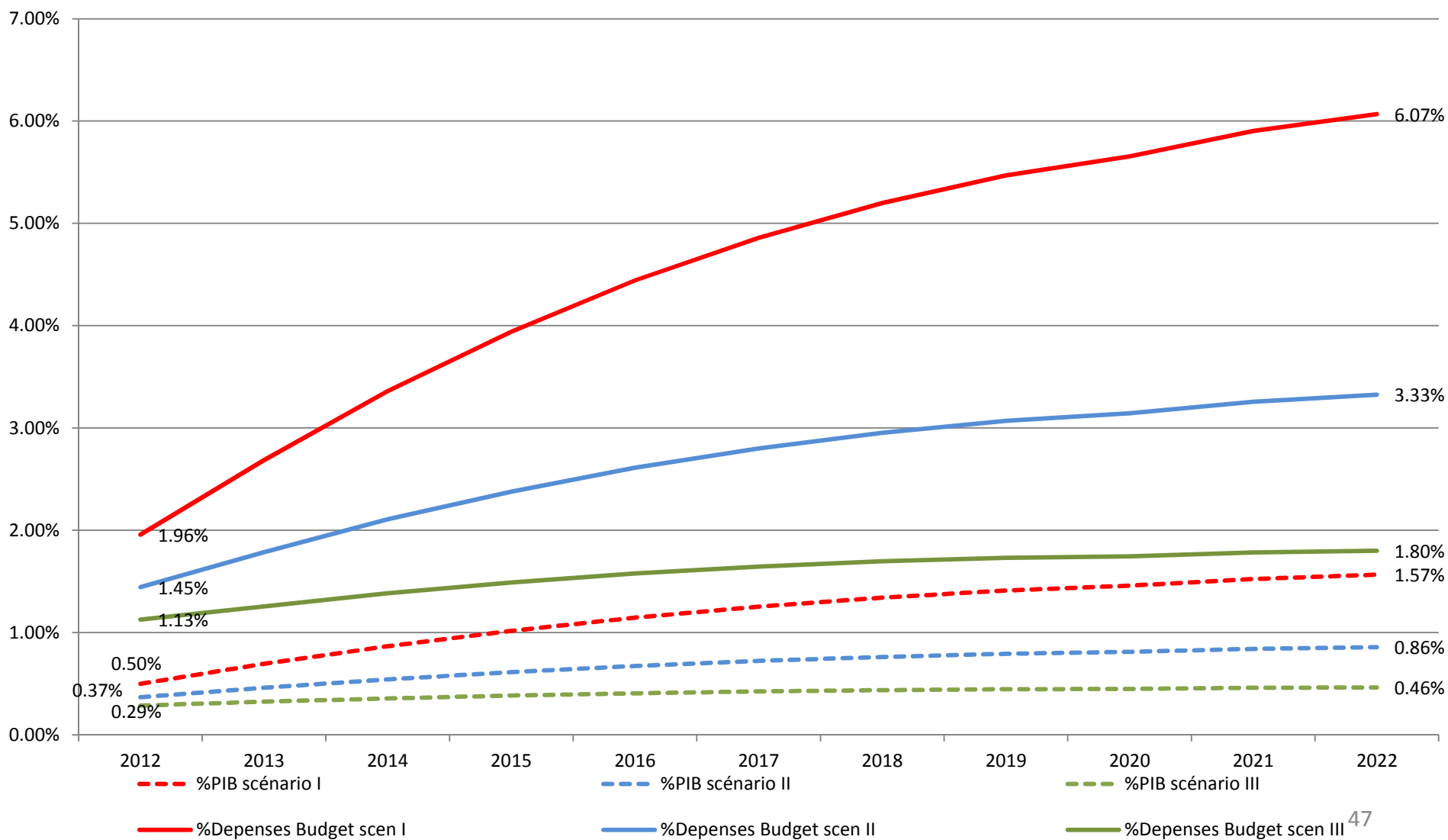
## Des scénarios de coûts

### Résultats des scénarios en million FCFA

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
scénario 1	HIMO	11 797	12 320	12 834	13 315	13 753	14 137	14 461	14 715	14 863	15 229	15 571
	Assurance Sante	4 784	9 799	15 546	22 047	29 322	37 373	46 197	55 763	65 904	78 198	91 852
	Assurance Retraite	6 126	12 547	19 905	28 230	37 545	47 854	59 151	71 400	84 384	100 126	117 609
	Maternite	263	536	845	1 192	1 578	2 003	2 468	2 971	3 504	4 154	4 879
	Allocations des enfants	2 331	4 775	7 575	10 743	14 288	18 211	22 511	27 172	32 113	38 104	44 757
	Administration	3 795	5 997	8 506	11 329	14 473	17 937	21 718	25 803	30 115	35 372	41 200
	<b>Total</b>	<b>29 097</b>	<b>45 974</b>	<b>65 212</b>	<b>86 856</b>	<b>110 959</b>	<b>137 516</b>	<b>166 507</b>	<b>197 824</b>	<b>230 884</b>	<b>271 184</b>	<b>315 868</b>
scénario 2	HIMO	11 723	12 322	12 924	13 506	14 058	14 569	15 034	15 442	15 755	16 319	16 880
	Assurance Sante	2 463	5 044	8 003	11 349	15 094	19 239	23 781	28 706	33 926	40 255	47 284
	Assurance Retraite	3 044	6 234	9 891	14 027	18 655	23 778	29 391	35 477	41 929	49 751	58 438
	Maternite	131	266	420	592	784	995	1 226	1 476	1 741	2 064	2 424
	Allocations des enfants	1 328	2 720	4 316	6 121	8 140	10 375	12 825	15 480	18 296	21 709	25 499
	Administration	2 803	3 988	5 333	6 839	8 510	10 344	12 339	14 487	16 747	19 515	22 579
	<b>Total</b>	<b>21 493</b>	<b>30 576</b>	<b>40 886</b>	<b>52 434</b>	<b>65 241</b>	<b>79 300</b>	<b>94 597</b>	<b>111 069</b>	<b>128 394</b>	<b>149 612</b>	<b>173 104</b>
scénario 3	HIMO	11 700	12 237	12 768	13 269	13 730	14 142	14 496	14 784	14 969	15 379	15 769
	Assurance Sante	1 001	2 267	3 718	5 362	7 204	9 243	11 481	13 908	16 483	19 602	23 067
	Assurance Retraite	1 264	2 861	4 693	6 768	9 092	11 667	14 491	17 554	20 805	24 741	29 115
	Maternite	54	122	199	286	382	488	605	730	864	1 027	1 208
	Allocations des enfants	538	1 218	1 998	2 881	3 871	4 967	6 169	7 473	8 857	10 533	12 395
	Administration	2 184	2 806	3 506	4 285	5 142	6 076	7 086	8 167	9 297	10 692	12 233
	<b>Total</b>	<b>16 741</b>	<b>21 510</b>	<b>26 883</b>	<b>32 851</b>	<b>39 421</b>	<b>46 583</b>	<b>54 327</b>	<b>62 617</b>	<b>71 275</b>	<b>81 974</b>	<b>93 786</b>

## Des scénarios de coûts

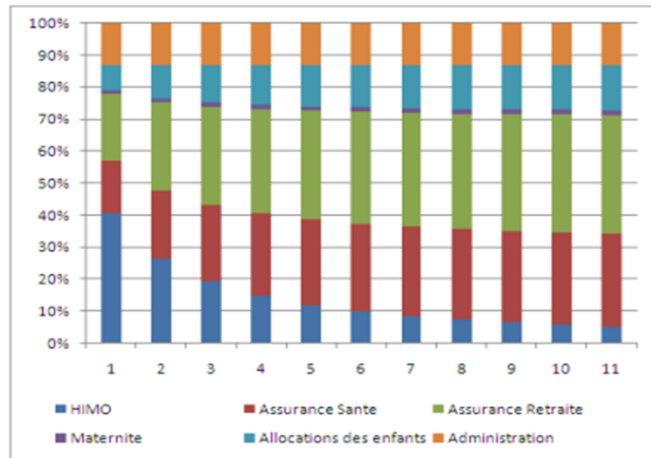
### Résultats des scénarios en % du PIB et des dépenses du budget national



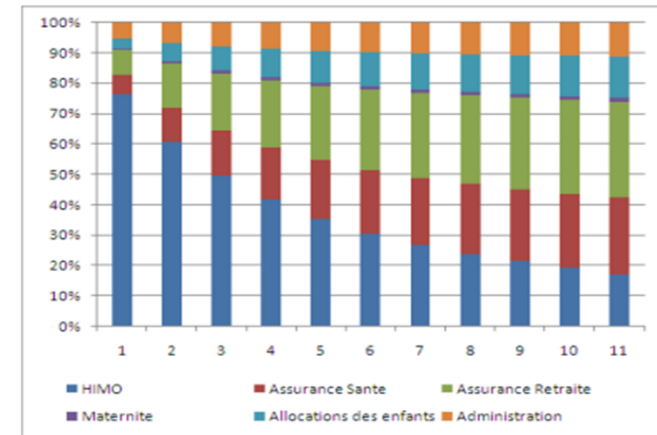
# Des scenarios de coûts

## Résultats des scénarios en % du PIB et des dépenses du budget national

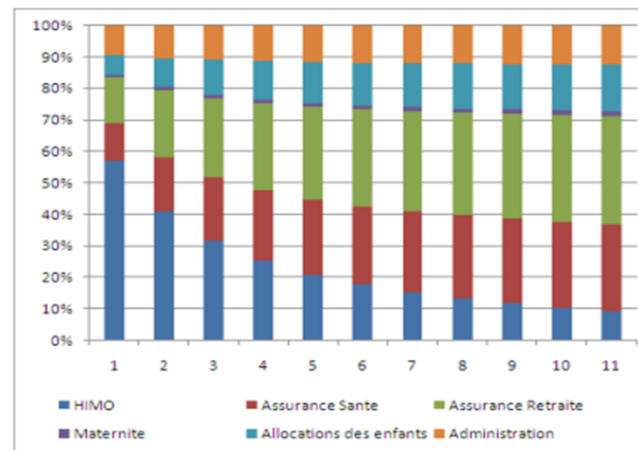
### Structure des coûts scénario I



### Structure des coûts scénario III



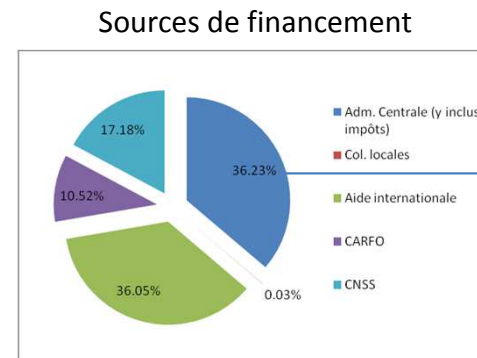
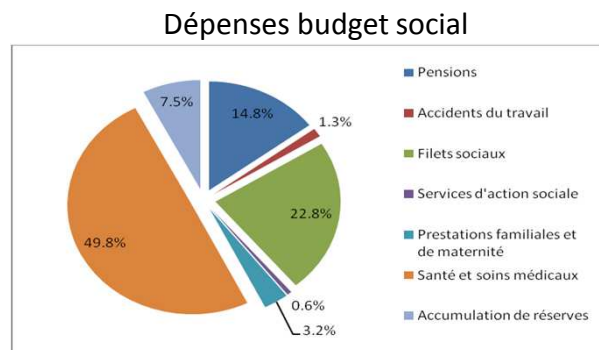
### Structure des coûts scénario II





## Besoins de ressources

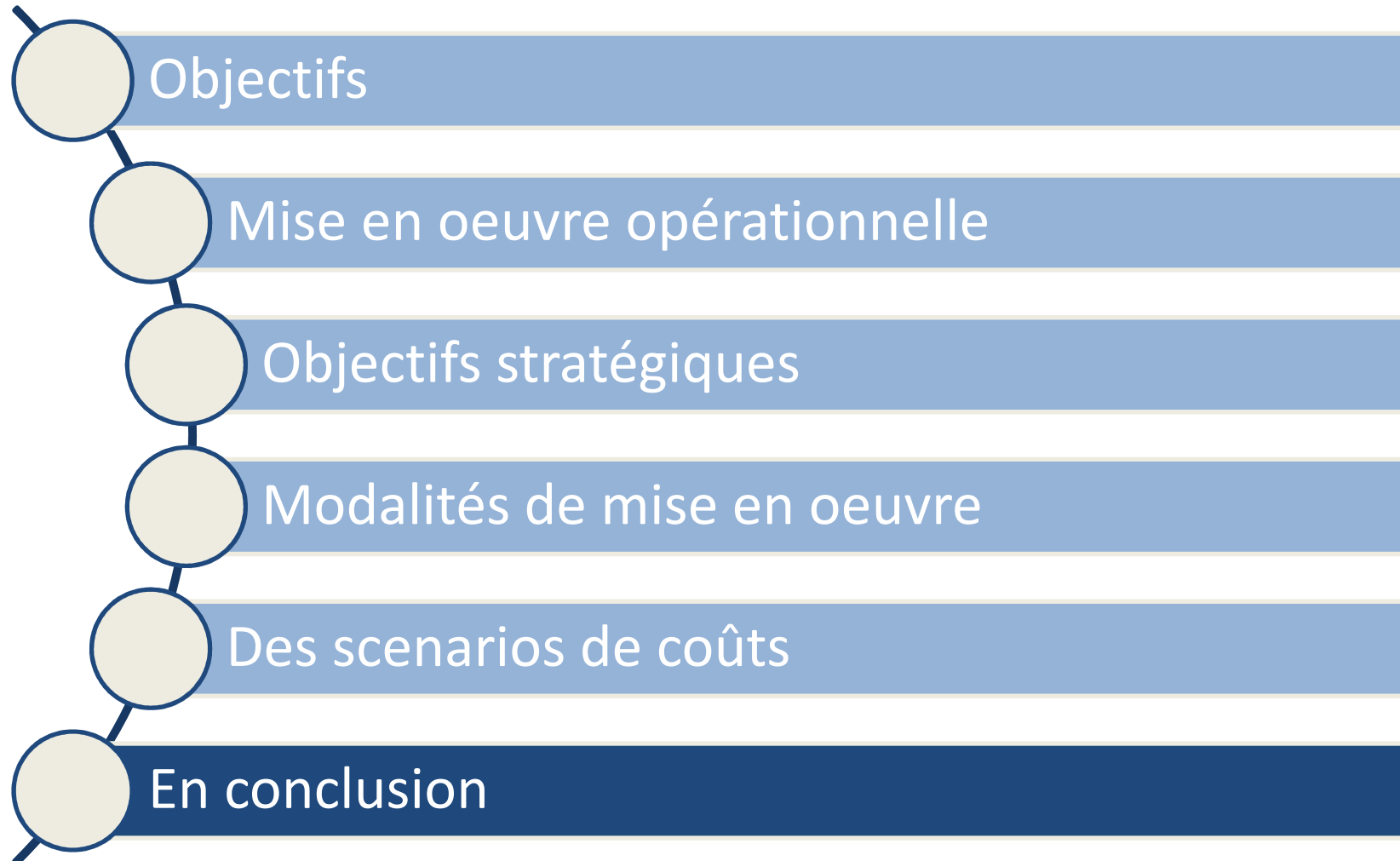
- La revue des dépenses et des performances de la protection sociale (SPER) réalisée en 2010 a montré que le budget social total représentait 7% du PIB en 2007 et 2008, soit respectivement 227 et 254 milliard de FCFA.



- La mobilisation de ressource pourrait reposer sur :
  - Le budget de l'Etat : réallocation des dépenses actuelles de protection sociale, rationalisation des dépenses, élargissement de l'espace fiscal
  - L'aide extérieure qui devrait surtout se focaliser sur les investissements nécessaires pour la mise en œuvre des mesures. Ces aides pourront venir en appui des transferts sociaux sur la base d'engagements à long terme des bailleurs de fonds.
  - Le recouvrement de contribution des ménages de l'économie informelle et du monde rural dans la limite de leur capacité contributive

Financement de l'Etat en :	2008
% du PIB	2,4%
% des recettes du budget national	14%
% des dépenses du budget national	11%

# Projet d'approche intégrée d'extension de la protection sociale et de promotion de l'emploi au Burkina Faso



## En conclusion

- Le Pacte mondial pour l'emploi, les concepts du travail décent et du socle de protection sociale, l'OCDE, etc. préconisent la complémentarité entre les stratégies de promotion d'emploi et de protection sociale
- Bâtir un ensemble de prestations de base pour les jeunes économiquement vulnérables a un coût. Celui-ci s'ajoute à d'autres composantes de protection sociale pour d'autres groupes cibles
- D'où la nécessité d'un processus basé sur :
  - Une forte volonté politique
  - Le dialogue national
  - Une nécessaire progressivité
  - La réalisation d'études techniques
  - L'évaluation des coûts et la mobilisation et planification de ressources
- Ce processus doit se faire pour l'ensemble des composantes de la PNPS (y inclus composantes liées à la PNE) afin de bâtir un ensemble réaliste et adapté à l'espace fiscal

**MERCI**